

Une pauvreté oubliée: les working poors

par Christophe Bartholomé, sociologue

Dans notre précédente analyse, nous avons soutenu que l'approche statistique était nettement insuffisante pour rendre compte de la pauvreté. Plus précisément, nous faisons le constat que les approches statistiques débouchaient généralement sur une prédominance du facteur financier comme critère prépondérant. De ce fait, l'évaluation de la pauvreté revenait souvent à comparer la somme des revenus de la personne (ou du ménage) avec un montant chiffré largement arbitraire (à savoir 60% du revenu médian). Répétons-le une fois encore, pour nous, la pauvreté n'est pas un état que l'on peut quantifier sur base de quelques paramètres d'ordre financier.

UN STATUT DE PAUVRE ASSIGNÉ

Les personnes que l'on peut qualifier de « pauvres » font une double expérience de la pauvreté. Premièrement, elles connaissent des difficultés considérables dans l'accès à certains biens et certains droits, mais aussi dans la rencontre de certains de leurs besoins essentiels (logement, alimentation, loisirs, etc.). Deuxièmement, ces personnes font également l'expérience de l'assignation d'un statut spécifique, qui les désigne comme pauvres, qui les dévalorise, leur impose une image négative. Ces personnes font donc l'expérience quotidienne de la stigmatisation. Bien souvent, on leur présume et assigne un certain nombre de manques, de faiblesses, etc. Le Rapport général sur la Pauvreté dénonçait d'ailleurs en 1994 certaines sanctions ou exigences appliquées aux fa-

milles pauvres, justifiées uniquement par cette pauvreté et les préjugés qui en découlaient. La première analyse que nous avons produite portait particulièrement sur ce processus d'assignation d'un statut spécifique dévalorisant et stigmatisant.

La situation de pauvreté de ces personnes pouvait généralement s'expliquer par un processus de disqualification sociale. Cette disqualification sociale se caractérisait par deux ruptures: une rupture progressive ou totale du lien à l'emploi (du monde du travail) et une rupture progressive du lien social. La pauvreté dans les années 80 en Belgique avait encore un visage: une personne émergeant au CPAS ou au chômage, avec un retour à l'emploi fortement compromis et souvent un isolement social de plus en plus marqué. L'une des figures majeures de cette forme de pauvreté était l'ouvrier peu/pas qualifié expérimentant de plus en plus souvent de longues périodes de chômage et de repli.

Cette forme de pauvreté pouvait potentiellement toucher tout le monde. Les chercheurs à la base de la conceptualisation du processus de disqualification sociale¹ soulignaient qu'en principe toutes les couches sociales de la population étaient potentiellement concernées: le cadre d'entreprise comme l'ouvrier non-qualifié était susceptible de connaître cette rupture à l'emploi et ce délitement des liens sociaux. Cette affirmation d'un processus de disqualification est cependant paradoxale au vu des exemples qui étaient fournis et les résultats de certaines études. Les sites choisis pour ré-



aliser les enquêtes sur la pauvreté étaient souvent d'anciens bassins industriels en déclin, les profils des personnes interrogées correspondaient souvent à la population ouvrière peu qualifiée, victimes du déclin de l'économie industrielle.

Il nous semble plus proche de la réalité de convenir que certaines populations étaient plus exposées à ce processus de disqualification sociale: les classes populaires, dont l'activité professionnelle était fortement liée à une industrie classique en pleine transformation. Les disqualifiés sociaux étaient souvent ces nouveaux surnuméraires du marché du travail, ces inutiles au monde, victimes des transformations du marché du travail². Les parcours de disqualification sociale dont on nous rendait compte pour des personnes issues des classes sociales moyennes ou supérieures apparaissaient beaucoup moins marqués par un déterminisme de classes sociales ou des raisons structurelles que par des accidents individuels de parcours. Il est davantage question de trajectoires biographiques particulières.

Nous soutiendrons donc que la pauvreté comme résultat d'une disqualification sociale était surtout le lot des classes populaires et principalement d'une partie de la classe ouvrière. Pour comprendre cette pauvreté et son impact sur les personnes, nous pouvions nous référer à certains cadres culturels des classes populaires. Par exemple, nous pouvions appréhender plus aisément les raisons de cet attachement au travail salarié fixe dont témoignaient ces personnes si nous prenions en compte le rôle essentiel joué par les pairs dans la socialisation des jeunes adultes masculins et dans leur construction identitaire dans les classes populaires.

UNE NOUVELLE FORME DE PAUVRETÉ

On constate aujourd'hui la montée d'une nouvelle forme de pauvreté que l'on dénomme généralement par le terme de « working poors ». La dénomination est anglo-saxonne et désigne ces personnes qui sont employées régulièrement mais dont les revenus n'apparaissent plus suffisants pour rencontrer les besoins de leur ménage. Bien entendu, pour établir un tel constat, on ne peut recourir à une approche statistique purement financière. Il faut une approche comparative prenant en compte le ressenti et le témoignage des personnes pour définir cette nouvelle pauvreté. En sollicitant les personnes, cette approche permet de montrer que des populations ayant un revenu régulier sont incapables d'accéder à certains biens, aux ressources nécessaires dans certains domaines de la vie sociale (accès aux loisirs, accès au logement, mobilité, accès à certains soins de santé, etc.). On a longtemps considéré en Europe que ce phénomène de « working poors » était limité aux pays anglo-saxons et n'était qu'une conséquence de leur néolibéralisme débridé.

Mais différentes études en Europe entreprises depuis la fin des années 90 montrent que cette forme de pauvreté est bien à l'ordre du jour dans nos pays et notamment en Belgique. Certains travailleurs belges n'arrivent plus à nouer les deux bouts et doivent faire l'impasse sur certains besoins. Les dernières études menées depuis 2005 montrent que plus de 6% de la population active peut être considérée comme répondant à la catégorie des working poors³. Plus édifiant encore, presque la moitié des personnes pauvres ap-



partierait à un ménage avec au moins un revenu de travail légal!

Ce constat bouleverse la perception que l'on peut se faire quant aux moyens de lutter contre la pauvreté. L'emploi n'apparaîtrait donc plus comme le rempart idéal contre la pauvreté. Jusqu'à la fin des années 90, l'intégration sur le marché de l'emploi aura été la priorité politique en matière de lutte contre la pauvreté⁴. L'emploi était considéré comme le principal remède à la pauvreté même si on admettait généralement que la pauvreté ne se résumait pas au chômage ou à l'absence d'emploi. Mais les statistiques semblaient démontrer que l'absence d'emploi dans le ménage était un facteur déterminant dans la situation de pauvreté de celui-ci. A titre d'exemple, en Belgique, le taux de pauvreté dans les ménages sans emploi a augmenté de 0,16% sur l'année 2005 tandis que dans les ménages avec un emploi rémunéré, ce taux de pauvreté a connu une progression de 2,74%.

LES CAUSES DU « WORKING POOR »

Les causes de cette pauvreté peuvent apparaître trop évidentes à trouver: la faiblesse des salaires ou leur absence tout simplement. Pourtant, ces causes ne se vérifient que pour une partie des working poors. Il existe bien une différence significative entre ceux qui obtiennent des salaires professionnels les plus bas et ceux dont le revenu n'est pas suffisant pour permettre à leur ménage d'échapper à la pauvreté. Un salarié ne faisant pas partie des bas salaires peut faire partie des working poors. Les bas salaires n'expliquent donc qu'en partie le phénomène des working poors. Le Royaume-

Uni, pays particulièrement touché par le phénomène des working poors n'est pas l'un des pays de l'Union Européenne ayant les plus bas salaires.

Il n'en reste pas moins que la question des bas salaires reste cruciale et au-delà, la valorisation générale des salaires. La croissance annuelle du salaire réel est aujourd'hui très inférieure à ce que l'on connaissait auparavant. Par exemple, en France, cette croissance du salaire réel était de 3,5% par an au début des années 70 pour une augmentation aujourd'hui de 0,5%. Là où les parents pouvaient doubler leur salaire en l'espace de 20 ans, les jeunes salariés devraient aujourd'hui patienter 140 ans⁵ pour obtenir le même résultat. Les jeunes ménages qui s'installent ont connu sur les 10 dernières années une hausse des prix du logement sans commune mesure avec l'évolution de leur salaire. L'accès à la propriété d'un logement devient plus difficile, leur pouvoir d'achat diminue de manière sensible alors que sur l'ensemble de la population, cette diminution n'est pas rencontrée de la même manière. En effet, les détenteurs de patrimoines importants (notamment immobilier) ont atteint un niveau de vie que l'on ne connaissait pas auparavant. Pour ne pas voir son pouvoir d'achat diminuer, il faut au travailleur salarié une promotion ou se positionner sur une filière d'emplois en plein boum (ce qui s'apparente un peu à de la chance ou à la saisie d'une bonne opportunité). Les salariés sont donc aujourd'hui pénalisés par rapport aux personnes bénéficiant de revenus provenant d'un patrimoine.

Un autre facteur déterminant dans le développement du phénomène de working poors concerne la flexibilisation et la pré-



carisation du marché du travail. En 1994, le rapport général sur la pauvreté dénonçait déjà l'accroissement des conditions de travail de plus en plus précaires et de statuts de travail atypiques, ainsi que la fragmentation des carrières professionnelles. En plus d'une décennie, le phénomène n'a fait que s'aggraver. Les working poors se retrouvent généralement dans des conditions d'emploi précaires: contrat à durée déterminée, à temps partiel, intérimaire. Dans cette perspective, les femmes sont particulièrement concernées puisqu'elles sont les plus nombreuses à occuper de tels emplois. Dans les pays occidentaux, ce sont les femmes qui apparaissent les plus fortement touchées à la fois par ces conditions d'emploi précaire et le phénomène de working poors. A titre d'exemple, en Belgique, le taux de pauvreté dans les ménages sans emploi a augmenté de 0,16% tandis que dans les ménages avec un emploi rémunéré, ce taux de pauvreté a connu une progression de 2,74%.

Deux autres éléments semblent déterminants dans le phénomène de working poors: la composition du ménage et le niveau de formation des travailleurs. C'est surtout la composition du ménage qui est primordiale. Avec un même salaire, en fonction de la composition du ménage, la vie sera plus ou moins difficile. Dans cette perspective, l'évolution des structures et des trajectoires familiales joue un rôle essentiel (divorce, famille recomposée, famille mono-parentale, etc.). Les familles mono-parentales sont particulièrement touchées.

DES PAUVRES INVISIBLES

Ces « working poors » ne sont pas nécessairement désignés ou même identifiés

comme pauvres ou comme personnes en difficultés. Dans les relevés statistiques de l'emploi, ces personnes sont restées très longtemps inconnues, car elles apparaissaient comme des travailleurs salariés. Leur salaire ne sont pas nécessairement les plus bas. Ces personnes ne nous apparaissent pas comme pauvres car elles ont une source de revenus plus ou moins régulière et bénéficient encore d'un réseau social assez développé autour d'elles (bien qu'on constate généralement une diminution des contacts sociaux, notamment dans leur diversité). Il n'est donc plus question d'une disqualification sociale puisqu'un lien à l'emploi est souvent maintenu (même si cet emploi apparaît de plus en plus précaire, incertain et peu valorisant). Ces working poors n'apparaissent pas aux premiers regards comme le montre l'ouvrage du journaliste d'investigation Jacques Colla⁶.

La manière d'appréhender cette forme de pauvreté ne peut plus être comparable à celle menée dans les années 80 et les années 90. Alors que pour les personnes subissant une disqualification sociale, l'une des priorités était de leur permettre de retrouver un accès à un emploi. Il s'agissait souvent de les aider dans l'acquisition de nouvelles compétences leur permettant d'accéder à un emploi rémunéré et de retrouver une valorisation d'eux-mêmes (l'identité au travail était aussi fondamentale pour lutter contre une certaine forme d'isolement social). Il fallait lutter contre ce « quasi-statut » négatif qui leur était imposé tout en leur permettant d'accéder au marché du travail.

Pour les working poors, cet accès à l'emploi n'est pas compromis mais les difficultés fi-



nancières sont là. Les possibilités d'aide apparaissent moins évidentes à mettre en oeuvre localement auprès de ces personnes. Il est davantage question de solutions d'ordre politique et économique. Qu'il s'agisse de travailler à un droit au logement à un prix raisonnable, à un emploi régulier avec un véritable statut de salarié, à un travail à temps partiel réellement choisi et non subi mais aussi à une protection sociale adaptée aux évolutions récentes du marché de l'emploi et des structures familiales. Il apparaît donc plus difficile d'apporter pour le travailleur social une aide concrète à ces populations qui sollicitent également moins les structures d'aide.

UN ÉLARGISSEMENT DES POPULATIONS CONCERNÉES

La question doit être posée. Le phénomène des *working poors* ne touche-t-il pas de nouvelles populations, jusque-là plus ou moins à l'abri de la pauvreté. Ces nouveaux pauvres sont souvent issus des classes moyennes, qui jusqu'ici étaient intégrés dans l'économie des services. Ces populations étaient souvent dotées de capitaux culturels qu'elles avaient su reconvertir pour profiter de l'essor de l'économie de services. Elles constituaient la frange inférieure des classes moyennes qui voient aujourd'hui leur niveau de vie baisser fortement. Ces personnes travaillent dans le secteur de la grande distribution ou dans des secteurs des services où la population féminine est fortement représentée (prenons l'exemple des call-center qui se développent sans cesse). Comme le souligne Louis Chauvel, les catégories populaires qui étaient largement précarisées pourraient être rejoint-

es désormais pas une partie des classes moyennes. Ces classes moyennes ont été les premières après la seconde guerre mondiale à bénéficier des grandes innovations sociales et culturelles autant qu'économiques : propriété du logement, salaire mensualisé, loisirs, retraite, accès à l'université pour leurs enfants, mobilité, etc. Aujourd'hui, ces mêmes classes sociales connaissent un déclassement qui est souvent intériorisé, vécu sur le mode de l'échec personnel alors que les causes sont collectives. La frustration est grande pour ces individus car les causes de leurs difficultés apparaissent moins évidentes à identifier. On travaille mais on ne s'en sort plus. Là où leurs parents ont pu construire une carrière, économiser et se construire un patrimoine, leurs enfants sont condamnés à collectionner les intérim, les bouts de contrat et les remplacements. Ces classes sociales connaissent de plus en plus en de difficultés qui peuvent apparaître comme purement économiques : le montant de leurs revenus salariés ne permet plus de prendre en charge certains postes de dépenses (loyer, mobilité, etc.).

On peut souligner qu'il ne s'agit pas d'une transformation des formes de pauvreté. La pauvreté comme résultante d'un processus de disqualification sociale reste plus que jamais d'actualité dans notre pays, en témoignent les chiffres en hausse du nombre de personnes percevant un revenu d'intégration ou équivalent. Cependant, à ces formules d'assistance viennent aujourd'hui se greffer de plus en plus des demandes d'intervention pour les soins de santé et d'énergie. Les *working poors* viennent bien s'ajouter aux pauvres disqualifiés. La pression exercée par le chômage sur le marché de l'emploi est également



significative dans le développement de ce phénomène des « travailleurs pauvres », qui acceptent des emplois dans des conditions de plus en plus défavorables. Il n'est donc plus question de plaider aujourd'hui pour un retour à l'emploi pur et simple. Il faut voir plus loin et être plus exigeant quant aux conditions de cet emploi. De ce point de vue, la radiation des personnes du dispositif général d'insertion à l'emploi et la suppression des allocations de chômage qui en découle sont contestables. Des mesures aussi coercitives imposées aux demandeurs d'emploi ne poussent-elles pas ces derniers à accepter des conditions d'emploi précaires et qui leur sont très largement défavorables? Ne parlons même pas des « transferts » de populations que l'on observe aujourd'hui entre le Forem et l'Orbem et les différents CPAS. D'un régime de protection assurantiel basé sur une certaine universalité des droits, ces personnes sont aujourd'hui poussées vers un régime d'assistance encore plus dévalorisant. Il y a 20 ans, les personnes s'adressant au CPAS étaient une minorité fortement stigmatisée (souvent qualifiées « d'inadaptés sociaux » ou de « marginaux sociaux »), aujourd'hui, le CPAS devient l'étape obligée pour beaucoup de personnes.

NOTES

- ¹ PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1997. et CASTEL R., *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé?*, Paris, Editions du Seuil, 2003.
- ² CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- ³ www.luttepauvrete.be/chiffres_emploi.htm.
- ⁴ Ministère des affaires sociales, de la santé publique et de l'environnement, Note de politique générale pour l'année budgétaire 2000, section 1.A. Note politique pauvreté, Chambre des représentants de Belgique, 23 novembre 1999.
- ⁵ CHAUVEL L., *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006.
- ⁶ COLLA J., *7 millions de travailleurs pauvres. La face cachée des temps modernes*, Paris, Fayard, 2006.